Initiatives ministérielles

l'entrée du port. Quand ils entraient dans ce semblant de port, qui n'était rien d'autre qu'un amas de rochers, les navires se brisaient en mille morceaux. Alors, les pirates sans scrupules et d'autres se livraient au pillage. Autrement dit, ils présentaient l'entrée du port sous un faux jour.

J'ai l'impression que c'est ce qui se passe ici. Je ne peux pas croire ce que j'entends de la bouche de mes collègues. Par exemple, j'ai entendu un député libéral dire que les libéraux avaient tenu de nombreuses promesses formulées dans le livre rouge. On pouvait d'ailleurs y lire que l'ALENA conclu avec les États—Unis et le Mexique n'était pas bon pour nos entreprises et nos travailleurs et que les libéraux l'aboliraient, à moins que des modifications majeures n'y soient apportées. Or, l'accord n'a subi à peu près aucune modification et le premier ministre a non seulement ratifié l'adhésion du Canada à cet accord, mais il tente de nous faire accepter l'adhésion de nouveaux partenaires comme le Chili et d'autres pays. Il s'agissait pourtant de l'une des grandes promesses qui ont valu aux libéraux l'appui des électeurs canadiens.

Il y en avait une autre, cependant, et c'était la TPS. Je me souviens que mon adversaire libéral dans Kamloops avait déclaré aux électeurs que: «Si vous m'élisez en tant que représentant du Parti libéral, nous promettons d'abolir la TPS.» En fait, celle qui est chef adjoint du parti a elle-même déclaré: «Comme je tiens à ce que la TPS soit abolie, je démissionnerais en tant que députée si elle ne l'était pas.» Le gouvernement libéral est en fonction depuis maintenant 18 mois et on n'entend plus parler de l'abolition de la TPS. Les libéraux ont bien proposé d'en changer le nom. C'était peut-être leur façon à eux d'abolir la TPS, puisque ce seul nom donne la nausée.

Ce sont là deux promesses majeures faites aux électeurs, mais il y avait aussi les garderies. Je me souviens que le député de Winnipeg est intervenu à d'innombrables reprises à la Chambre pour dire que les garderies étaient indispensables au développement économique futur du Canada, en raison du nombre croissant de familles monoparentales et de familles où les deux parents travaillent et qu'il ne s'agissait plus d'un luxe ou d'un programme social. Le budget fait—il seulement mention des garderies? Pas du tout. Lorsque j'ai posé la question au ministre du Développement des ressources humaines, il a répondu que le gouvernement agirait dans la mesure où toutes les provinces seraient d'accord. Je peux prédire quel sera le résultat.

Ensuite, il y a l'environnement qui allait être une priorité. Oui, c'était critique, parce que nous étions tous d'avis que tous ces autres programmes étaient essentiellement sans objet si l'on ne travaillait pas d'arrache-pied à préserver la qualité de l'environnement canadien. Qu'est-ce qui a été fait? On a décidé qu'il était urgent d'attendre. Je vous parie que dans quelques semaines on va démanteler le ministère de l'Environnement. Vu qu'on lui a enlevé pratiquement tous pouvoirs, on est aussi bien de s'en débarrasser. Je peux déjà voir le communiqué de presse que l'on va publier.

Je pourrais continuer comme ça et parler de toutes les promesses qui n'ont pas été tenues, mais je pense que tout cela est bien connu et que je n'ai pas à insister davantage. Les députés de la majorité n'arrêtent pas de nous dire: «L'approche du budget est équilibrée et juste.» Juste pour quoi? Je me souviens que les députés d'en face se sont tous levés pour applaudir le ministre des Finances le jour du budget. Je vais vous lire ce qu'il disait: «Premièrement, l'impôt actuel des grandes sociétés sera majoré de 12,5 p. 100—dès aujourd'hui—de façon que les grandes entreprises contribuent davantage à la réduction du déficit.» Les députés se sont levés et ils ont applaudi parce que les libéraux faisaient enfin preuve de fermeté à l'égard des grandes compagnies.

• (1640)

Regardons cela d'un peu plus près. L'impôt sur le capital est de 0,2 p. 100. Il va maintenant atteindre le chiffre faramineux de 0,22 p. 100. Oui, c'est une augmentation de 12,5 p. 100, mais c'est infime. C'est virtuellement sans conséquence. Lorsqu'elles ont entendu ça, ce que les grandes sociétés ont dû rigoler. L'impression que l'on voulait donner, c'est qu'il y avait un certain équilibre, parce que le gouvernement frappait aussi les grandes sociétés.

Dans le budget, le gouvernement disait aussi qu'il allait s'attaquer aux banques. Le gouvernement imposait un impôt temporaire sur le capital des grandes institutions de dépôt pour une année. Qu'est-ce que cela signifie, un impôt temporaire pour une année? Personne ici n'oserait se lever et prétendre que les banques ont la vie dure. Donc le gouvernement a dit qu'il allait faire preuve de fermeté et qu'il allait imposer un impôt temporaire qui ne durerait qu'un an.

Et le reste? Je ne crois pas qu'il soit une seule personne qui refuserait d'admettre que les victimes de la récession sont les plus démunis de notre société. À quel niveau se font les principales compressions? Au niveau des programmes de formation, des programmes d'enseignement, des programmes de santé et de tous les services sociaux. Or, à qui profitent le plus ces programmes sinon aux victimes de la récession, aux chômeurs et aux pauvres? C'est à ces gens que s'attaque le gouvernement. Il donne une petite tape sur les doigts aux grosses sociétés, une petite tape sur la tête aux grosses banques et une dérouillée à tous les autres.

Nous avons un problème de déficit. Nous avons un grave problème de dette. Cependant, posons—nous la question: Qu'est—ce qui a causé la dette? Comment nous sommes—nous retrouvés dans ce pétrin? Il n'y a qu'à demander à Statistique Canada. En 1991, Statistique Canada a fait sur les origines de la dette une importante étude qui a fait ressortir que notre dette de 560 milliards de dollars était due à trois facteurs.

Cinquante pour cent de la dette sont dus aux intérêts composés. Autrement dit, à la politique monétaire. Le gouvernement a établi une certaine politique monétaire dont nous avons entendu parler l'autre jour quand il est apparu clairement que le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada avaient conclu une entente de complaisance et que le ministre des Finances avait promis de ne pas laisser le taux d'inflation dépasser les 3 p. 100. Le ministre des Finances a dit qu'il ferait tout pour maintenir le taux d'inflation bas, ce qui signifiait augmenter les taux d'intérêt. Aujourd'hui, le Canada est l'un des pays du monde industrialisé à avoir les taux d'intérêt les plus élevés.